

ÉDITION 2022

# MAI à vélo



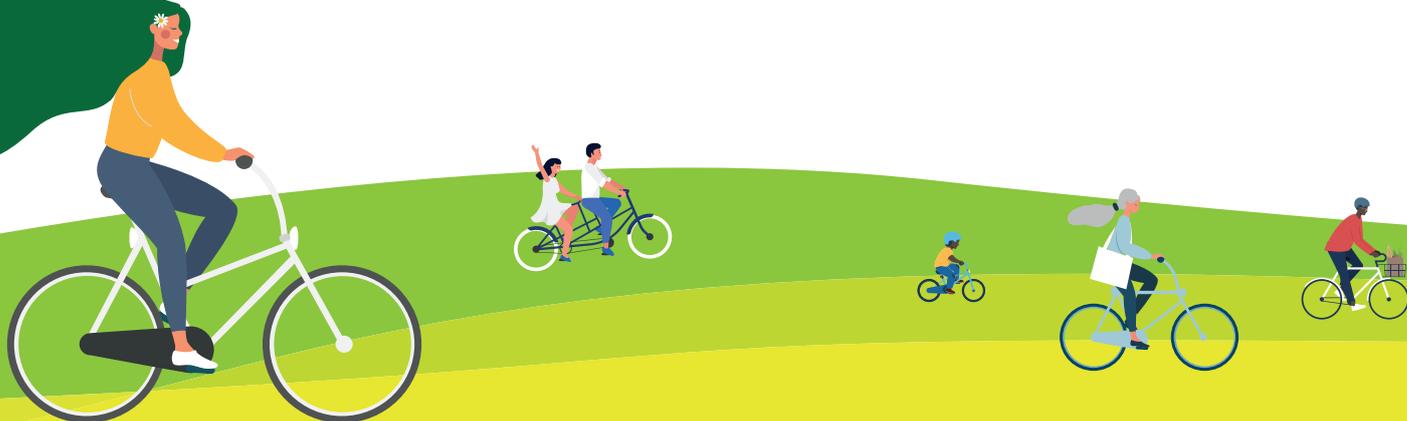
DOSSIER DE PRESSE  
UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...  
**POUR LA VIE.**

[www.maiavelo.fr](http://www.maiavelo.fr)

Avril 2022

# SOMMAIRE

- Editorial de la Présidente de Mai à vélo \_\_\_\_\_ 3
- Mai à vélo en quelques chiffres \_\_\_\_\_ 5
- Informations pratiques 2022 \_\_\_\_\_ 6
  - ▶ Inscrire un événement sur la plateforme
  - ▶ Participer à un événement Mai à vélo cette année
- Pourquoi adopter le vélo ? \_\_\_\_\_ 9
  - ▶ C'est bon pour la santé, à tout âge
  - ▶ C'est bon pour l'environnement
  - ▶ C'est économique
- Les membres du collectif Mai à vélo \_\_\_\_\_ 11



# “ ÉDITO



*Maria Jebli-Chedeville, présidente de Mai à vélo*

Pourquoi un mois entier consacré au vélo ? Initiée en 2020 par le ministère de la Transition écologique et le ministère chargé des Sports, l'idée de 'Mai à vélo' est née de l'envie de rassembler petits et grands, partout en France, autour du vélo.

Ensemble, acteurs du vélo réunis au sein d'un collectif, nous avons souhaité créer un événement d'ampleur nationale qui puisse se décliner dans chaque ville et village pour partager et transmettre la culture du vélo au plus grand nombre, en métropole et dans les départements d'Outre-Mer.

Le mois de mai s'est rapidement imposé pour fêter le vélo. Pour nous, il n'y a pas de meilleur moment que les jours

de mai pour organiser des activités en plein air. Les journées qui s'allongent, le renouveau printanier, la nature qui reflurit en font un mois gai et convivial, qui donne envie de profiter de l'extérieur entre amis ou en famille. À mon sens, il s'agit du mois idéal pour s'initier au vélo ou reprendre une pratique qu'on avait mise de côté. En mai, on a aussi davantage envie de partir à la découverte du patrimoine d'une région, la sienne ou une autre, et d'aller observer la nature renaître et fleurir. Au vu de la diversité des usages, des pratiques, des activités autour du vélo, un mois est à peine suffisant. Toutefois, il permet d'installer cette culture vélo et faire que nous ne rangerons pas notre vélo les autres mois !

Les objectifs de Mai à vélo sont nombreux. Pour moi, l'un des plus importants est de sensibiliser enfants et adultes aux bienfaits de la mobilité douce qu'offrent le vélo, et particulièrement à son impact positif sur l'environnement. Choisir de se déplacer à vélo quand on le peut, au lieu de prendre sa voiture par exemple, est l'un de ces petits gestes simples, de bon sens, qui, additionnés les uns aux autres, auront un effet bénéfique à plus grande échelle. Ce sont ces gestes simples que j'ai envie de voir rayonner, pour le bien de notre santé, de notre porte-monnaie et de notre planète. C'est également l'opportunité de développer une filière économique française.



Mai à vélo rassemble celles et ceux qui pratiquent le vélo - ou qui souhaitent s'y mettre - autour de valeurs qui nous sont chères et que chacun de nous a à cœur de partager : inclusion, engagement, exemplarité et bienveillance. Notre première édition en 2021 a été un vrai succès. Nous avons vu fleurir plus de 1500 événements et challenges d'activité partout en France. L'énergie collective a été très forte avec plus de 5 millions de kilomètres parcourus. Nous avons bon espoir que cette deuxième édition soit aussi florissante et n'attendons pas moins de 3000 événements gratuits dont 1200 challenges. Tous ensemble, ancrons, amplifions cette fête, continuons à nous mobiliser, explosons les compteurs des événements et des challenges d'activité pour Mai à vélo 2022 ! Pour cela, nous avons besoin de vous toutes et tous, acteurs du vélo, associations, institutions publiques, collectivités, établissements scolaires, entreprises et particuliers, pour inscrire des événements mettant en avant le vélo sous toutes ses formes. Inscrivez vite vos activités sur la plateforme et venez nombreux aux rendez-vous de mai... à vélo, entre amis, en famille ou en solo.

*Maria Jebli-Chedeville, présidente de Mai à vélo*



# UN MOIS POUR FÊTER LE VÉLO

Mai à vélo rassemble de manière festive toutes les initiatives et événements cyclables en France organisés du 1<sup>er</sup> au 31 mai. Initié en 2020 par le ministère de la Transition écologique et le ministère chargé des Sports, Mai à vélo est le grand moment où tous les acteurs du vélo, associations, institutions publiques, collectivités, établissements scolaires, entreprises et particuliers, organisent des événements pour que le vélo soit utilisé et adopté partout en France, tout au long de l'année.

C'est l'occasion pour tous de se mettre à pédaler, au quotidien ou lors de balades en famille ou avec des amis, de se challenger sur de nouveaux parcours, de découvrir de beaux paysages ou de nouvelles pistes cyclables, de prendre l'air ou de faire la course entre amis ou en famille. L'événement a été pensé pour que chacun puisse trouver ce qui lui convient le mieux, à proximité de chez lui.

Mai à vélo regroupe des institutions étatiques et du monde du vélo (voir Les membres du collectif Mai à vélo page 11) pour donner une résonance et un impact fort à cette fête et fédérer autour de valeurs communes telles que l'inclusion, l'engagement, l'exemplarité et la bienveillance.

## MAI À VÉLO EN QUELQUES CHIFFRES

- **1<sup>ère</sup> édition** de Mai à vélo en mai 2021
- **1580 événements** dont **600 challenges** organisés en 2021
- Une mobilisation dans **98 départements**
- **475 associations / écoles / entreprises** inscrites
- **135 collectivités** participantes
- **Plus de 5 millions** de kilomètres parcourus

## OBJECTIFS 2022 :

- **3000 événements gratuits** partout en France
- **1 événement fédérateur national**
- **Des millions de Français sensibilisés**

## LE VÉLO EN FRANCE (source ADEME)

**30 millions** de Français de plus de 15 ans font du vélo au moins 1 fois par an

**5 %** des Français en font quotidiennement

**11 milliards** de kilomètres parcourus par an

**2,780 millions** de vélos vendus en 2021 (source Union Sport et Cycle)

**8,2 milliards d'euros** d'économie directe du vélo, **78 000** emplois

**1 170 km** d'itinéraires cyclables ouverts en 2021

**Source Plan vélo /** ministère de la Transition écologique

Objectif national de **9%** de trajets réalisés à vélo en France en 2024

**Un Plan vélo** (loi d'orientation des mobilités 2019), pour **x3** la part du vélo dans les déplacements et création d'un fonds vélo doté de **350 millions d'euros**

# INFORMATIONS PRATIQUES 2022

## COMMENT INSCRIRE UN ÉVÉNEMENT/UNE ACTIVITÉ/UN CHALLENGE ?

### QUAND ?

L'activité peut avoir lieu en semaine, le week-end, les deux, tout est possible durant le mois de mai 2022 ! L'ambition est qu'un maximum d'initiatives autour du vélo soient organisées durant cette période. Mai à vélo s'inscrit dans la continuité des événements nationaux existants, notamment la fête du vélo, événement porté par la Fédération Française de Cyclotourisme, membre de la coordination nationale de Mai à vélo. A ce titre, les fêtes du vélo organisées le premier week-end de juin peuvent être enregistrées sur la plateforme. En revanche, le challenge d'activité Mai à vélo par Geovelo sera actif uniquement du 1<sup>er</sup> au 31 mai.

### QUELS TYPES D'ÉVÉNEMENTS ET POUR QUEL PUBLIC ?

Les initiatives peuvent se décliner sous différentes formes selon les envies et les attentes des structures qui les organisent : initiation, balade, atelier de remise en selle, atelier d'auto-réparation, atelier de prévention à la sécurité routière, bourse aux vélos, démonstration, course, gravage et identification de vélo pour aider à lutter contre le vol, etc. Les initiatives visent tout le monde, petits, grands, jeunes, anciens, valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices... Une condition : l'événement doit être gratuit et ne pas avoir de visée commerciale.

Les entités organisatrices d'événements enregistrent déjà leur événement sur le site [maiavelo.fr](http://maiavelo.fr).

### POURQUOI MAI À VÉLO ?

Inscrire son initiative dans le cadre de Mai à vélo, c'est lui donner un rayonnement et une résonance nationale. Mai à vélo est là pour accompagner les organisations publiques et privées en mettant à leur disposition un certain nombre d'outils pour les guider dans la mise en place d'un événement cyclable.

### COMMENT TROUVER UN ÉVÉNEMENT ?

Trouvez sur chaque fiche événement enregistrée sur la plateforme Mai à vélo - [www.maiavelo.fr/nos-evenements](http://www.maiavelo.fr/nos-evenements) - toutes les informations y afférent, et prenez contact avec les organisateurs pour avoir plus d'informations si vous le souhaitez.

Pour enregistrer un événement Mai à vélo, les organisateurs remplissent le formulaire accessible sur la plateforme [www.maiavelo.fr/creer-un-evenement](http://www.maiavelo.fr/creer-un-evenement) via l'espace organisateur. L'entité organisatrice peut ensuite, via son espace organisateur, modifier, supprimer, dupliquer tous les événements qu'elle souhaite et qu'elle aura préalablement enregistré.

L'événement est automatiquement mis en ligne sur la carte interactive [www.maiavelo.fr/nos-evenements](http://www.maiavelo.fr/nos-evenements)



### FOCUS SUR LES CHALLENGES AVEC GEOVELO

Au niveau national, chacun pourra participer aux challenges d'activité Mai à vélo proposés sur l'application d'itinéraires à vélo Geovelo : les entreprises, collectivités, associations et établissements scolaires, etc. sont invités à recenser dans l'application tous les kilomètres parcourus à vélo par leur communauté.

Des classements locaux et nationaux par catégorie seront établis.

### INSCRIRE SON ORGANISATION AU CHALLENGE NATIONAL DE GEOVELO

Pour inscrire une organisation au challenge d'activité Mai à vélo, il est nécessaire de remplir le formulaire accessible sur <https://challenge-maiavelo.geovelo.fr/inscription/>. Une fois la création de l'espace validé par les équipes internes, on peut le retrouver en ligne sur la carte interactive [www.maiavelo.fr/nos-evenements](http://www.maiavelo.fr/nos-evenements).



« Mai à vélo 2021 nous a permis, à Sceaux, de donner encore plus d'épaisseur à notre journée du Vélo en Ville que nous organisons tous les ans au mois de Mai depuis 2010.

Le challenge organisé avec Geovelo a été une très belle découverte pour la « sphère vélo » locale : chaque jour, jusqu'au dernier jour du mois, de nouveaux cyclistes sont venus grossir les rangs d'une belle communauté où chacun a pris plaisir à afficher ses kilomètres. »

*Patrice Pattée – adjoint au Maire, espace public et mobilités de la ville de Sceaux*



## COMMENT PARTICIPER À MAI À VÉLO CETTE ANNÉE ?

Pour trouver un événement à proximité de son lieu de vie, il suffit d'utiliser le moteur de recherche avancé et la carte interactive disponibles sur le site internet de Mai à vélo.

Trouver une activité peut se faire selon plusieurs filtres :

- Date
- Thématique : animation, atelier, balade, challenge, compétition, initiation, randonnée...
- Géographique : toutes les villes, départements et régions ayant des événements inscrits sont recensés
- Public : enfants, familles, seniors, sportifs...
- Niveau de difficulté : très facile (famille), facile (pour tous les pratiquants), difficile (cycliste habitué), très difficile (cycliste expérimenté et/ou sportif)
- Type de pratique : VTT, BMX, vélo de route, cyclocross, gravel, vélo de ville...
- Entité organisatrice

Il est possible de ne remplir qu'un filtre pour avoir un résultat global ou de tous les remplir pour avoir un résultat précis.

## LES ÉVÉNEMENTS MAI À VÉLO



Liste non exhaustive des différents événements qu'on pourra retrouver cette année, partout en France

- Une balade en famille à Longennesse
- Un atelier de réparation à Tours
- Une initiation aux deux-roues pour les petits à Lanton
- Une randonnée en VTT à Saint-Etienne
- Un atelier de gravage et d'identification de son vélo à Saint-Jean-de-Luz
- et bien d'autres...



Après le succès de l'édition 2021, la Ville de Saint-Omer reconduit avec enthousiasme Mai à vélo : un mois d'échanges, de découvertes et d'émulation collective sur le vélo dans la ville pour les pratiques sportives, le loisirs et les déplacements quotidiens

*François DECOSTER - Maire de Saint-Omer*



# POURQUOI ADOPTER LE VÉLO ?

Mai à vélo encourage le vélo comme moyen de transport pour cinq raisons principales : le vélo rend les déplacements plus respectueux de l'environnement, il permet d'entretenir sa santé et de se déplacer de manière économique. Le vélo permet également de découvrir un territoire et le patrimoine d'une région ou encore de sensibiliser enfants et adultes à divers sujets touchant à l'écologie et à la nature.

## LE VÉLO, C'EST BON POUR LA SANTÉ, À TOUT ÂGE

Le vélo est un moyen de transport et un sport que chacun peut pratiquer, quasiment à tout âge. Enfants, adultes et seniors peuvent s'initier au vélo et en tirer des bénéfices pour leur santé. Le vélo est une manière ludique d'entretenir sa forme, seul, en famille ou entre amis.

### Comme le rappelle l'ADEME, le vélo est bon pour le corps et pour l'esprit.

- Pédaler permet d'entretenir la partie inférieure du corps : les quadriceps, les mollets et les tendons des jarrets.
- Faire du vélo agit sur le cœur en améliorant la santé cardiovasculaire et en réduisant le risque de maladie cardiaque.
- Pédaler permet aussi d'entretenir en douceur la mobilité des articulations car c'est un exercice à faible impact, ce qui est particulièrement recommandé pour les seniors ou les personnes fragiles.
- Le vélo aide à améliorer l'équilibre et réduire le risque de chute chez les personnes âgées notamment.
- Faire du vélo est aussi bon pour le moral, cela permet de lutter contre la fatigue, de réduire le stress et l'anxiété, de renforcer la mémoire et la concentration.

## 30 MINUTES DE VÉLO PAR JOUR, C'EST...

- Un meilleur système cardiovasculaire (grâce à la stimulation du muscle cardiaque)
- Une amélioration de l'équilibre (réduit les chutes chez les personnes âgées notamment)
- Un remède pour lutter contre la fatigue
- Une réduction du stress et de l'anxiété
- + de mémoire et de concentration
- -30% de risque de maladie (comme le cancer, les diabètes)

### FOCUS ENFANTS

L'obésité et le surpoids chez les enfants en France sont en constante augmentation depuis les années 1980 et deviennent un problème majeur de santé publique (en 2020, 21% des enfants de 8 à 17 ans étaient en surpoids ou obèses, dont 6% obèses, selon l'ObEpi\*). L'un des principaux facteurs favorisant le surpoids chez les enfants est la sédentarité. Encourager les enfants à faire du vélo, c'est les encourager à bouger tout en s'amusant, entre copains ou en famille.

\* étude épidémiologique sur l'obésité réalisée tous les trois ans de 1997 à 2012 à l'initiative du laboratoire Roche, et reprise en 2020 par la Ligue contre l'Obésité



### LE VÉLO, C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT

Le vélo, si on le compare à d'autres moyens de transport comme le bus, le train ou la voiture, présente l'avantage indéniable d'être plus respectueux de l'environnement. Pourtant, d'après une étude sur les déplacements quotidiens des Français réalisée par l'INSEE entre 2015 et 2020, 60% des déplacements domicile-travail de moins de 5 km se font en voiture pour la plupart des usagers, par choix ou par habitude...

Partant de ce constat, Mai à vélo encourage le vélo comme déplacement sain et non polluant, afin de réduire son empreinte carbone et préserver l'environnement. Se déplacer à vélo s'inscrit dans une optique de développement durable et permet de transmettre aux petits des notions d'écologie et de protection environnementale. En pédalant, il est possible de diminuer les émissions de particules polluantes et donc de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

### LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

L'ADEME met à disposition un simulateur permettant de comparer la quantité d'émission de gaz à effet de serre générée par divers moyens de transport. Pour un trajet de 5 kilomètres réalisé par une personne, le vélo ressort avec un bilan CO<sub>2</sub> nul, ce qui le place loin devant tout autre moyen de transport motorisé : 16 g en tramway, 19 g en métro, 308 g en scooter, 515 g en bus thermique ou 966 g en voiture thermique.

Pour fabriquer un vélo mécanique, il faudra infiniment moins de ressources et de matières premières que pour une voiture, par exemple. De plus, le cycle de vie des vélos est beaucoup plus long, car ils sont faciles à réparer et à recycler, contrairement aux véhicules motorisés.

Le vélo est également moins encombrant sur l'espace public et cause moins de dégâts sur la route par rapport à une voiture.

Enfin, le vélo ne produit aucune pollution sonore.

Bref, on s'en rend compte, le vélo compte de nombreux avantages.



« Mai à vélo à Antony a permis de réaliser une animation festive – le challenge d'activité – alors que le contexte sanitaire n'invitait pas à la fête ! Avec ses 13 groupes constitués et ses 36 829 km parcourus, les antoniens se sont mobilisés pour faire rimer printemps avec forme et enthousiasme. Pour l'édition de Mai à vélo 2022, Antony s'inscrit à nouveau dans la démarche et souhaite mettre en lumière les animations réalisées par les associations de cyclistes, avant de célébrer la fête du vélo tout début juin ! »

*Claire Savage, chargée du pôle mobilité durable de la ville d'Antony*



# LES MEMBRES DU COLLECTIF MAI À VÉLO

Mai à vélo, dont la première édition a eu lieu en 2021, regroupe trois institutions étatiques et 11 institutions majeures du monde du vélo, réunies avec pour objectif de promouvoir et célébrer le vélo, à travers tous ses usages et toutes ses pratiques.

Le bureau est constitué de trois personnes :



**Présidente**

Maria Jebli-Chedeville  
Adjointe au Maire de Chartres  
Vice-présidente du Club des  
villes et territoires cyclables et  
marchables (CVTCM)



**Vice-Président**

Olivier Schneider  
Président de la Fédération  
française des usagers de la  
bicyclette (FUB)



**Trésorier**

Patrick Guinard  
Président de l'APIC (Association  
de Promotion et d'Identification  
des Cycles et de la mobilité  
active)



## Les partenaires de Mai à vélo :





Porté par le ministère de la Transition écologique chargé des Transports et le ministère des Sports, Mai à Vélo est organisé pour la première fois en 2021 afin de mobiliser les acteurs de la bicyclette et fêter chaque année au mois de mai, le vélo dans tous les territoires autour d'événements cyclables.



À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



L'APIC (Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la Mobilité Active) est une association co-fondée par La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et l'UNION sport & cycle (USC)

Les missions de cette association s'articulent autour de trois axes :

- Assurer la création, la gestion, l'actualisation et la sécurisation du futur Fichier National Unique des Cycles Identifiés (FNUCI), par délégation de l'Etat,
- Assurer la promotion de l'identification des cycles en France et en Europe et promouvoir les moyens permettant de lutter contre le vol et le recel des cycles et d'autres engins de mobilité active
- Assurer la promotion de l'usage du cycle et de nouvelles formes de mobilités actives au quotidien



Créé en 1989, le Club des villes et territoires cyclables et marchables rassemble près de 200 adhérents représentant plus de 2000 territoires—communes, intercommunalités, départements et régions—engagés pour le développement de l'usage du vélo au quotidien et de la mobilité durable. Interlocuteur permanent des services de l'Etat, des associations cyclistes, des acteurs économiques du vélo, des chercheurs et experts, le Club est un acteur historique de la promotion des mobilités actives. Il est l'observatoire privilégié des politiques vélo et des mobilités actives à toutes les échelles territoriales et dans le secteur privé.



L'UNION sport & cycle est la première organisation professionnelle du secteur du sport et des loisirs.

Elle fédère 1 400 entreprises représentant plus de 3000 points de vente, 500 marques, plus de 1 500 établissements sportifs, 80 000 salariés, et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé. Elle s'engage chaque jour pour les conseiller, les représenter, les aider à anticiper et promouvoir l'activité physique et sportive.



À travers son réseau de plus de 400 associations locales réparties sur tout le territoire, la FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien. La FUB œuvre ainsi pour une meilleure prise en compte des usagers cyclistes dans les politiques de transports, la réglementation, les aménagements et l'éducation.



Notre organisation fédère, depuis 1926, tout le secteur du commerce et de la réparation du cycle et du motocycle.

En effet, Mobilans est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilans défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.





Vélos & Territoires est un réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de ce cap stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. Le Mai à vélo ? C'est le plaisir, le partage et la découverte de la pratique du vélo sous toutes ses facettes dans les territoires urbains, périurbains et ruraux partout en France.



La Fédération Française de Cyclisme (FFC) a pour objet, par délégation du Ministère des Sports, l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du cyclisme sous toutes ses formes. Dans toutes les disciplines, elle organise les Championnats de France, et procède aux sélections nationales en Equipes de France. Elle regroupe quelque 2500 clubs affiliés et plus de 100 000 licenciés. La FFC se veut un acteur engagé de la mobilité, contribuant, par des actions de terrain, à la promotion et au développement de la pratique du vélo, au bénéfice d'enjeux sociétaux majeurs tels que la santé et l'écologie. Elle se positionne ainsi aux côtés des deux grandes familles d'acteurs de cette transformation de notre société que sont les collectivités territoriales et les entreprises.



La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 3 500 randonnées dans toute la France attirant chaque année plus de 2 millions de participants. Depuis les années 70 avec les premières journées de la bicyclette, la Fédération accompagnait fortement l'organisation de la Fête du vélo en mobilisant ses clubs, pour promouvoir l'usage du vélo. C'est donc tout naturellement qu'elle prend toute sa part dans Mai à vélo.



Depuis plus de vingt ans l'AF3V, forte de son réseau de délégués et d'adhérents, agit pour la réalisation d'un réseau ambitieux de véloroutes et de voies vertes au bénéfice de la transition écologique, de l'inclusion sociale et de la santé. L'aménagement de véloroutes et de voies vertes favorise la réduction des déplacements émissifs en gaz à effet de serre au profit de l'écomobilité. Il contribue au développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et à l'émergence d'un territoire solidaire et accessible par tous. Notre projet « Vélo expressS », à travers des actions de « remise en selle » rend les modes de déplacements actifs accessibles aux personnes en situation d'exclusion.



Né en 2015, le réseau professionnel féminin de la mobilité « Femmes en Mouvement » se donne pour mission de promouvoir « les femmes dans la mobilité et la mobilité des femmes ». Toutes les pratiques de mobilité sont genrées et le vélo et les mobilités douces ne font pas exception à la règle. Femmes en Mouvement a contribué à ouvrir les yeux des décideurs et des décideuses sur cet impensé de la mobilité cyclable avec l'opération Vélocacieuse. Il était donc tout naturel pour Femmes en Mouvement de s'associer à l'opération « Mai à Vélo » pour inciter les femmes à considérer le vélo comme un outil de déplacement à part entière, que ce soit pour leur vie personnelle ou leur vie professionnelle.



L'Heureux Cyclage fédère en France plus de 125 associations qui animent sans but lucratif des ateliers vélo. Les ateliers vélos, dont les premiers vélos sont apparus en France à Grenoble et à Lyon en 1994, se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique. Les ateliers vélo membres du réseau signent une charte qui définit l'activité des ateliers vélo participatifs et solidaires. Ainsi, L'Heureux Cyclage est un réseau qui rassemble les ateliers vélo qui partagent les objectifs de :

- favoriser la pratique du vélo au quotidien,
- remettre en circulation des vélos délaissés,
- réutiliser les pièces détachées et recycler les matières premières,
- échanger les savoir-faire autour de la mécanique et de la pratique du vélo en ville.

L'Heureux Cyclage veut permettre l'échange d'expérience, la mutualisation des connaissances et favoriser la création d'Ateliers vélo dans tous les quartiers en France et à l'étranger.



## Les partenaires de Mai à vélo :



L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé des transports .  
Son action s'inscrit dans le respect des objectifs du développement durable et des orientations du Gouvernement.



Des actions à impact et proches de vous. Pour faire de la route un endroit plus sûr grâce à l'implication de chaque utilisateur de l'espace public routier. Notre souhait : « Rendre fiers les usagers de la route de leurs comportements ! ».



Geovelo a été créée en 2010 à Tours, par Benoit Grunberg et Gaël Sauvanet. Pionnière dans le calcul d'itinéraires à vélo, son objectif est de favoriser l'utilisation du vélo au quotidien. L'application Geovelo est gratuite et aide les cyclistes, quel que soit leur profil et le type de vélo qu'ils utilisent, à trouver les meilleurs itinéraires sécurisés à vélo. En complément, Geovelo fournit aux collectivités des analyses qui les aident à sécuriser l'espace cyclable, grâce à des outils d'aide à la décision basés sur les données générées par l'application.  
Geovelo est aujourd'hui devenu un acteur incontournable de la chaîne numérique du déplacement "Bas-Carbone" et entend déployer son écosystème modulaire à l'international.



L'Avenir à Vélo, c'est la bannière sous laquelle le Tour de France, monument du Cyclisme, s'engage pour la mobilité à vélo. Il souhaite générer un impact positif en inspirant toutes celles et tous ceux qui le peuvent à mettre du vélo dans leur quotidien... Avec son programme L'Avenir à Vélo, le Tour de France prend des engagements concrets, destinés à générer une empreinte positive et significative, au travers notamment de trois opérations :

- Ville à vélo pour valoriser les collectivités qui s'engagent pour le vélo
- Les p'tits vélos pour initier les enfants à la pratique du vélo
- Un vélo pour tous pour changer le quotidien des personnes défavorisées



L'histoire de Shimano a commencé à Osaka au Japon en 1921 avec la fabrication de mécanismes de roues libres et s'est poursuivie ensuite avec le développement de systèmes utilisés chaque jour par de nombreux cyclistes dans le monde entier. Shimano est fier de développer des produits qui emmènent d'innombrables athlètes à la victoire mais aussi de permettre à tout un chacun de se déplacer à vélo au quotidien, en ville comme à la campagne. Il était ainsi tout naturel pour Shimano de s'associer à Mai à Vélo dont la volonté est de remettre les gens en selles.



Depuis plus de 20 ans, Corepile organise et développe la collecte et le recyclage des piles et batteries en France. Cet éco-organisme leader remplit une mission d'intérêt général et sans but lucratif, sous l'agrément de l'Etat.  
Sous l'impulsion de l'USC depuis 2018, Corepile a élargi son action aux batteries de vélos électriques et d'engins de déplacement personnels motorisés grâce à un réseau d'environ 1 500 points de vente et de collecte.  
« Mai à Vélo » est l'opportunité d'encore plus sensibiliser les cyclistes occasionnels ou réguliers au bon entretien de leur batterie et à la gestion de sa fin de vie. C'est avec enthousiasme que Corepile est partenaire de l'initiative de Mai à Vélo depuis sa première édition en 2021 !



« Le Groupe La Poste est l'entreprise la plus performante mondialement en 2020 en matière de RSE, selon Vigeo Eiris, et dispose de la plus vaste flotte de véhicules électriques au monde. Forte de cette expérience, La Poste propose aux entreprises et aux collectivités des solutions de mobilité durable à travers Bemobi, sa marque d'écomobilité. En s'associant avec Green On, une entreprise pionnière et experte du vélopartage en entreprise, Bemobi propose de mettre à disposition des entreprises et collectivités une flotte privative de vélos à assistance électrique [VAE] pour les déplacements quotidiens de leurs collaborateurs. Nous défendons des valeurs autour du développement durable et des mobilités actives, ce partenariat est pour nous plein de sens. Nous avons hâte de voir Mai à vélo rayonner et remplir sa mission première : faire adopter le vélo pour la vie ! »



Le partenariat d'Allianz France, assureur et acteur de la prévention, avec Mai à Vélo est le prolongement naturel des initiatives de l'entreprise dans l'accompagnement des mobilités douces. Dès 2020, Allianz France a mis en place le Forfait Mobilité Durable qui contribue au développement de la mobilité éco-responsable des collaborateurs et un espace dédié aux mobilités douces sur son réseau social interne pour promouvoir de nombreux conseils de sécurité. Allianz France soutient également Bumpair qui propose des solutions innovantes pour la sécurité des utilisateurs de mobilités douces (casque à air breveté...). Allianz France, pionnier dans l'assurance des nouvelles mobilités est partenaire de la création du label employeur pro-vélo aux côtés de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et de l'ADEME.  
En 2021, Allianz France s'est associé à la première édition de l'événement en participant au Challenge d'activité Mai à Vélo pour promouvoir, au sein de l'entreprise, la pratique du vélo, sous toutes ses formes. En 2022, Allianz France va plus loin en devenant partenaire de la deuxième édition de Mai à Vélo. Écologique, bénéfique pour la santé, le vélo répond aux enjeux économiques, sociaux et sanitaires de nos territoires et fait partie des axes « Humain » et « Engagé » de la vision stratégique d'Allianz France. Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 8 500 collaborateurs en France. Près de 7 000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires conseillent et accompagnent 5,5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.



## A PROPOS DE MAI À VÉLO

Mai à vélo est un événement dont la première édition s'est tenue en 2021, qui fédère toutes les activités organisées autour du vélo en France, à l'occasion du mois de mai. Mai à vélo est une initiative soutenue par le ministère de la Transition Écologique et le ministère chargé des Sports, qui rassemble les principales institutions du monde du vélo au sein de sa coordination nationale : la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables (CVTCM), l'Union sport & cycle (USC), la Filière Nationale du Commerce et de la Réparation du Cycle et du Motorcycle (MOBILIANS), Vélo & territoires, la Fédération Française de Cyclisme (FFC), la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo), L'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), Femmes en Mouvement, l'Association de Promotion des Cycles et de la mobilité active (APIC), l'Heureux Cyclage, ainsi que l'ADEME. Davantage d'informations : [www.maiavelo.fr](http://www.maiavelo.fr)

## CONTACTS PRESSE

Comm'On Agency

Julie Dardelet-Guérin - [julie@commongency.fr](mailto:julie@commongency.fr) - 06 33 85 96 83

Iléna Levy - [ilena@commonagency.fr](mailto:ilena@commonagency.fr) - 06 95 75 58 06

# MAI à vélo

## Membres du collectif



## Partenaires

